



DEMANDE D'AUTORISATION DE SAILLIE

Vous souhaitez réaliser un ouvrage en saillie de la voie publique, vous devez préalablement obtenir une autorisation de la collectivité qui vous sera délivrée sous forme d'un arrêté.

Votre dossier doit nous être adressé en 3 exemplaires.

Il vous faut également obtenir l'avis de l'architecte des Bâtiments de France (compter un mois de délai) et l'accord du propriétaire des murs et du syndic de copropriété.

DEMANDE D'AUTORISATION DES SAILLIES

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Etalage | <input type="checkbox"/> Stores |
| <input type="checkbox"/> Enseigne en drapeau ou à plat | <input type="checkbox"/> Estrades |
| <input type="checkbox"/> Auvent bannes | <input type="checkbox"/> Marquis |
| <input type="checkbox"/> Paravent | <input type="checkbox"/> Autre <input type="text"/> |

LE PROPRIETAIRE DU FONDS DE COMMERCE

Nom du propriétaire : Prénom du propriétaire :

Nature de la société (SA, SARL, SNC,...) :

Date d'achat du fonds de commerce :

LE REPRESENTANT DU FONDS DE COMMERCE

Nom du propriétaire : Prénom du propriétaire :

Qualité du représentant (gérant, PDG, ...):

LE SIEGE SOCIAL

Adresse du siège social :

Code postal : Ville :

L'ENSEIGNE

Nom de l'enseigne :

Adresse de l'établissement :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Nature du commerce :

PIECES A FOURNIR

PLANS : 1 plan de situation 1 plan de masse au 1/500e ou au 1/1000e

ETAT ACTUEL : Vue de face et vue de coté Vue en coupe Photo

PROJET (en couleur) : Vue de face (cotes) Vue en coupe (cotes) Photo montage avec dimensions précises

- | | | | |
|--|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Description des matériaux | <input type="checkbox"/> Description du mode d'éclairage | <input type="checkbox"/> Accord du propriétaire des murs | <input type="checkbox"/> Accord du Syndic de copropriété |
|--|--|--|--|

Fait à le Signature (précédée des mots "lu et approuvé")